

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2017****Point 4.1.11 de l'ordre du jour****Centre d'entretien  
Remplacement et achat de divers véhicules et engins**

Conformément au programme de réinvestissement à long terme élaboré il y a quelques années, le crédit d'investissement proposé concerne le remplacement d'un véhicule existant. De plus, l'acquisition d'un nouveau véhicule et d'un nouvel engin s'avère nécessaire au bon fonctionnement du Centre d'entretien.

**1. Nouveau véhicule utilitaire pour la section voirie**

Il s'agit de l'achat d'un véhicule lié au poste d'adjoint du chef de la section voirie créé en 2016. Similaire à un fourgon court, ce minibus sera utilisé aussi bien pour le transport de personnes que des marchandises nécessaires à l'exécution des différentes tâches du Centre d'entretien.

Le budget pour cet achat est de Fr. 20'000.--.

**2. Remplacement du véhicule de voirie Pony 41**

Il s'agit du remplacement d'un véhicule de type Pony qui a 12 ans. Ce véhicule est hors service depuis la fin de la saison dernière. L'essieu avant s'est brisé et, à lui seul, son remplacement générerait un coût de plus de Fr. 10'000.--. Après analyse technique de l'état général du véhicule et au vu des travaux de remise en état nécessaires, son remplacement s'avère avantageux. Dans l'intervalle, le Centre d'entretien louera un véhicule afin d'assurer son remplacement pour la saison à venir.

Le coût pour cet achat tenant compte de la reprise de l'engin actuel est de Fr. 100'000.--.

**3. Petite pelle rétro 5 to avec grappin pour les travaux du Centre d'entretien**

Il s'agit de l'achat d'un engin destiné à de multiples usages. Il sera en effet utilisé sur différents sites et par toutes les sections du Centre d'entretien.

Cette machine sera essentiellement utilisée pour la gestion des matériaux à l'intérieur des déchetteries. En effet, un tri efficace des déchets végétaux permet une meilleure valorisation de ces derniers, que ce soit au niveau de leur destination finale (centrale de chauffe, méthanisation, déchets compostables) ou de l'optimisation du chargement des véhicules de transport. Cette optimisation sera également réelle pour tous les

autres déchets qui partent dans les différentes filières d'élimination. Cette opération sera réalisée par l'entremise d'un grappin en bout de bras qui permettra de fractionner les objets encombrants, le bois et la ferraille afin d'assurer un remplissage optimisé (sans vide) des bennes.

D'autre part, cette pelle rétro permettra d'effectuer bon nombre de travaux relatifs à la section voirie, la creuse et le remplacement des arbres pour la section des espaces verts ainsi que la réalisation de fossés pour la section forêts.

Le budget pour cet achat est de Fr. 120'000.--.

**En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 240'000.-- pour le remplacement et l'achat de ces divers véhicules et engins.**

**Financement** : par emprunt de Fr. 240 000.00 auprès d'un établissement financier

**Amortissement** : 15 % par année, dès 2019

**Intérêts** : 1.5 % par année

#### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Syndic**  
**Jacques Morand**

**Le Secrétaire général**  
**Jean-Marc Morand**